

Dinalec. « Nous avons repris en coopérative »

Le défi Sous l'impulsion du directeur adjoint Fabrice Audrain, les 14 salariés de Dinalec ont repris leur entreprise en Scop. Un choix volontaire et assumé pour la société de Taden qui entend remettre l'humain au coeur de l'entreprise. COMMENT J'AI FAIT

Le défi Sous l'impulsion du directeur adjoint Fabrice Audrain, les 14 salariés de Dinalec ont repris leur entreprise en Scop. Un choix volontaire et assumé pour la société de Taden qui entend remettre l'humain au coeur de l'entreprise.

« Quand nous voyons aujourd'hui les annonces du Gouvernement pour inciter les salariés à reprendre leur entreprise en société coopérative et participative, nous sommes fiers car nous faisons partie des précurseurs dans ce domaine. Sous mon impulsion, les 14 salariés de Dinalec ont choisi de revêtir le costume d'entrepreneur pour participer à une aventure collective où l'humain est remis au centre des décisions. **La Scop, une évidence** Les premières réflexions ont début fin 2011. Le gérant de l'époque, Charles Boivin, cherchait à céder son entreprise. De ma-

nière individuelle, vu que j'ai été son adjoint pendant sept ans, il me l'avait proposé. Mais je ne me voyais pas reprendre seul sans impliquer les salariés. Le statut Scop m'est apparu une évidence. J'y suis sensible depuis de nombreuses années notamment au travers mon cycle d'ingénieur généraliste au Cesi de Saint-Nazaire. En mars 2012, j'ai provoqué une réunion avec tous les salariés pour leur présenter le projet. Tous séduits, ils devaient toutefois accepter deux préalables : un engagement financier fort - une année de salaire pour les employés, deux pour les cadres - et accepter que le salaire le plus haut ne dépasse pas deux fois le salaire le plus bas. **Diversifier les activités** Quinze jours plus tard, tous avaient dit oui et nous pouvions alors faire une proposition concrète au cédant. Il a été pleinement convaincu par le projet, tout comme les banquiers, puisque le tour la table nous avait permis de réunir 360.000 euros de fonds propres. Très rapidement un groupe de six personnes, devenu depuis le conseil d'administration de la société, a travaillé sur la stratégie et les orientations futures. **50 % pour les salariés** Nous avons notamment décidé de capitaliser sur notre savoir-

faire en se positionnant non plus comme de simples câbleurs d'armoires électriques mais comme des intégrateurs de solutions électriques et thermodynamiques dans tous les secteurs industriels. Ce travail est déjà entamé depuis quelques années mais l'implication de tous est encore plus forte depuis novembre 2012, date effective de la reprise, puisque tout le monde veut tirer l'entreprise vers le haut. Dans le fonctionnement interne, j'ai été nommé pour six ans P-dg de la Scop. Concernant la redistribution des bénéfices, nous avons opté pour une base 50/50 en réunissant rémunération des actionnaires et évolutions salariales. L'autre moitié est consacrée au plan pluriannuel d'investissement qui doit nous permettre de financer notre croissance, nos innovations, etc. Premier exemple, cette nouvelle signature en terme de communication avec la création de la marque Dynalec ou le "y" remplace le "i" et l'affirmation à notre statut d'entrepreneurs breton est renforcée. » Dinalec (Taden) P-dg : F. Audrain 14 salariés Chiffre d'affaires 2012 : 2,4 millions d'euros Rentabilité nette 2012 : 215.400 euros 02 96 87 48 00 ■

